

*Ecole élémentaire de Fauverney
Place de la Mairie
21110 Fauverney
03.80.39.00.31*

à *Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire*
Aux *Parents d'élèves élus*
Aux *Enseignants*

CR du CONSEIL D'ECOLE du 15 OCTOBRE 2015

Présents : Mme Geoffroy, Ms Bonin, Dereclenne et Bigeard pour la commune
Mmes Ciman, Bonnard, Gendre et Ms Fanjaud et Delmas, Parents d'élèves
Mme Van Bergen, M Mangin et M Roy, enseignants

Excusés : Mme Jacques, M Brigatti

➤ **Présentation du nouveau conseil**

Monsieur Roy souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves élus.
Il informe le conseil de la non reconduction du contrat de M Lellig sur le poste « d'assistant vie scolaire, AVS » pour l'année 2015/2016.

Un point est fait sur les titulaires et les suppléants :

Titulaires : Mme Bonnard, M Fanjaud, M Delmas

Suppléants : Mmes Ciman, Jacques, Gendre

Les attributions et le fonctionnement du conseil d'école sont commentés et précisés. Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves qu'ils ont la possibilité, les semaines qui précèdent un conseil d'école, de tenir une réunion préparatoire ouverte à l'ensemble des parents et qu'à cet effet, la commune doit leur permettre d'avoir un lieu où tenir cette réunion. Les prochains conseils sont programmés les : **lundi 08 février 2016, lundi 13 juin 2016**

➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire.
Cette année la présentation papier de ce bilan est un peu différente car l'OCCE impose une gestion en ligne des comptes ce qui nécessite de numériser chaque facture et de l'envoyer via un site.

Les comptes sont semblables à ceux d'un début d'année. Quelques dépenses pédagogiques ont été réalisées pour les 3 classes.

➤ **Effectifs de la rentrée**

Pour cette rentrée 2015, la répartition est la suivante :

	PS	MS	GS	
Classe de M Mangin	10	6	9	25
	CP	CE1		
Classe de Mme Van Bergen	8	9		17
	CE2	CM1	CM2	
Classe de M Roy	10	4	4	18
			Total	
			60	

Par rapport à l'an passé, les effectifs ont augmenté grâce à l'arrivée de 10 PS et de quelques autres enfants en primaire. Comme toujours, il faut s'inquiéter du nombre de futurs arrivants en PS pour les années à venir.

➤ Règlement scolaire

Quelques remarques : Le cahier de liaison, en primaire, permet une relation importante entre l'école et la famille. Il est malheureusement trop souvent oublié au fond du cartable et les documents qui y transitent ne sont pas toujours signés en temps et en heures.

Afin d'être le plus efficace possible dans les apprentissages, les enseignants ont besoin d'avoir des élèves « équipés » en face d'eux. Le manque de petit matériel (crayons, stylos, gomme, colle) handicape sérieusement le rythme de travail. Nous souhaiterions que les parents vérifient plus régulièrement l'état des trousse.

La ponctualité : trop d'enfants arrivent après 8h45 le matin, obligeant les enseignants à retarder l'entrée en classe pour éviter de stigmatiser les enfants retardataires.

D'autre part, depuis la rentrée scolaire, notamment en maternelle, des enfants sont récupérés après les horaires de sortie, ce qui oblige l'enseignant à attendre. Monsieur Roy rappelle qu'après les horaires, l'enfant doit être confié aux services périscolaires s'il a un dossier d'ouvert dans cette structure ou dans le cas contraire, il doit être remis au maire de la commune (qui peut à son tour faire appel à la gendarmerie).

Le règlement scolaire a été mis à jour pour se conformer au nouveau règlement départemental puis validé.

➤ Rythmes scolaires, rentrée 2014

Depuis la rentrée scolaire 2014, l'école fonctionne sur un rythme de 4,5 jours de classe par semaine. Pour rappel :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
8h45-12h	8h45-12h	8h45-11h45	8h45-12h	8h45-12h
13h45-16h30	13h45-15h		13h45-16h30	13h45-15h

Les TAP se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30

Les APC se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 15h30

La Communauté de communes propose d'allonger le temps de travail des personnels de 15min (à affiner) pour aider l'enseignant et l'ATSEM en maternelle au déshabillage, passage aux toilettes des enfants qui étaient en charge du périscolaire avant la classe.

➤ **L'aide individualisée**

Nous avons suivi les nouvelles directives données par l'Inspection d'Académie (APC, activités pédagogiques complémentaires) et procédé aux différentes étapes de mise en place auprès des enfants pour débiter le 6 octobre 2015.

Dans le choix des jours et des horaires, nous avons bien sur pris en compte les rythmes scolaires et leurs contraintes . Nous avons recondui 2x 1/2h pour permettre aux enfants bénéficiant des APC de rejoindre facilement les activités des TAP par la suite.

Monsieur Mangin, enseignant de maternelle, participe activement à ce dispositif mais il est malheureusement trop souvent retardé par les parents qui ne reprennent pas leur enfant à l'heure dans sa classe même, si nous avons prévu une sortie anticipée de 5 minutes à la maternelle. Je remercie donc les parents d'être ponctuels afin de lui permettre d'assurer dans de bonnes conditions ces APC.

➤ **Aménagement des écoles**

Au primaire :

- Dans le cadre de l'EMC (nouveaux programmes) monsieur Roy présente un devis pour l'acquisition de matériel spécifique pour le cycle 2 et le cycle 3. L'avis est favorable et validé.
- Le remplacement du vieux frigo en primaire est porté à l'ordre du jour de ce conseil, remplacement validé.
- Installation d'armoires dans l'ancien périscolaire : il faut régler le problème des clés de ce local.
- Aménagement des locaux du préau : à étudier selon besoin. Monsieur Roy fera un plan précis de ses souhaits.

A la maternelle :

- Installation d'un préau : difficile à mettre en place et très couteux, cela emputerait sur le budget prévu pour la construction d'une nouvelle structure scolaire.
- Eau chaude sur les robinets de la maternelle : sujet déjà évoqué lors du dernier conseil d'école mais non validé en conseil municipal.

Etant donné le niveau du matériel installé dans les 3 classes (ordinateurs, Tableaux interactifs, nouveau mobilier, les enseignants évoquent la possibilité ou non de mettre les locaux sous alarme...Monsieur Dereclenne va étudier les différentes possibilités.

➤ **Questions diverses**

Quelques sorties sont déjà effectuées et/ou programmées :

Piscine de septembre à fin décembre : l'ensemble des enfants du primaire se rendent actuellement à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40. Entrées et transport sont pris en charge par la commune, l'équipe enseignante l'en remercie. De nombreux parents se sont proposés pour encadrer ces séances, merci également à eux.

Nouveauté cette année, l'EN a souhaité que l'on emmène également les grandes sections de maternelle, ce qui a imposé à certains parents volontaires de passer leur agrément bénévole 2, ce dont les remercient également les enseignants.

Spectacle de Noël : La mairie confirme sa participation financière pour un spectacle de fin d'année ainsi que l'acquisition d'un cadeau collectif ou individuel pour les enfants des 3

classes. Le spectacle retenu (compagnie 1, 2 3 lumières) se déroulera le mercredi 25 novembre au matin, salle de Chassagne (réservée).

Visite station d'épuration, cycle 3. Contact à prendre avec monsieur Trojak, bus de la com com ?

➤ **Questions parents d'élèves élus**

- Envisager de conserver certains cahiers, non utilisés entièrement, d'une année sur l'autre afin de réaliser des économies. Les enseignants proposent de conserver ces cahiers dans les locaux de l'école pendant les grandes vacances afin d'être certain du retour de ceux-ci. **FAIT**

- Une visite de la nouvelle cantine sera programmée avec les parents d'élèves élus ainsi que des conseillers.

- Les parents proposent une action « fromages du Jura » pour financer les actions scolaire. Les démarches sont en cours, action validée par le conseil.

Séance levée à 19h45

Le président du Conseil d'école

Représentant des parents d'élèves élus